

Compte rendu réunion du conseil municipal du 4/07/2020

Élection du maire : Gilbert BLANC 15 voix pour

Élection de 4 adjoints : Alain ANDRIEU 1^{er} adjoint 15 voix pour
Suzanne DELERIS 2^e adjointe 15 voix pour
Pierre-Jean BARTHEYE 3^e adjoint 15 voix pour
Laurence MILLIAT 4^e adjointe 15 voix pour

Lecture de la charte de l'élu local et de la charte des élus de Najac

Délégations consenties au maire (article L2122-22 du CGCT) 15 voix pour

Désignation des délégués auprès des syndicats de communes et mixte :

SIAEP du Lévézou ségala titulaires Philippe GARY, Gilbert BLANC
suppléant.es Natacha CLOUZET, Jean-régis SOUVIGNET

SMBV2A titulaire Pierre-jean BARTHEYE
suppléant Philippe GARY

SIEDA titulaire Charles POUX
suppléant Gilbert BLANC

SMICA titulaire Pierre-jean BARTHEYE
suppléante Laurence MILLIAT

Désignation auprès des associations

Décisions ajournées à la séance du 30 juillet 2020

Désignation auprès d'autres organisme :

Aveyron ingénierie : Gilbert BLANC

Désignation commission internes

CNAS Laurence MILLIAT pour le collège des élus et
Nicolas QUETIER pour le collège des agents

Commission d'appel d'offre :

titulaires Suzanne DELERIS, Charles POUX, Rémi MAZIER
suppléants Jean-Régis SOUVIGNET, Alain ANDRIEU, Fabrice GUIBAL

Pour toutes ces commissions le conseil à voté pour à l'unanimité

Constitution de la commission communale des Impôts directs

Une liste de 24 noms devra être proposée

Désignation d'un conseiller municipal à la commission de contrôle des listes électorales : Alain ANDRIEU 15 voix pour

Création de postes Piscine: MNS, BNSSA, entretien, ménage, buvette
Station d'épuration
Maison du gouverneur (stagiaire)
15 voix pour

Tarifs piscine saison 2020 Mêmes tarifs que 2019 (unanimité)

Plan de financement sur travaux d'enfouissement réseaux à Cassagnes

Mise en souterrain du réseau électrique:
95642,08 € ht (reste à charge commune 28692,62 €)

Dissimulation réseaux téléphoniques : 17 289,90 € HT (8644,95 € commune)

Éclairage public : 8127,20 € HT (7652,64 € commune)

Régularisation d'une parcelle communale

Maison Olié Portal :

à la charge du demandeur : 400€ (vente de la partie de parcelle à régulariser) + frais de géomètre + notaire

Déclaration d'intention d'aliéner sur bien soumis à droit de préemption urbain

Exercice du DPU de la commune sur « Hangar MAGNE » 1 place du sol de la dime de 577m2, proposition d'acquisition : 60000€

Débat sur la destination

Non exercice du DPU de la commune :

17 rue du Bourguet,
Mazerolles,
24 rue du Barriou,
15 avenue de la Gare,
30 rue du Barriou,
35, rue du Barriou

INFORMATIONS

Présentation des délégations de fonction et domaines des compétences des élus

Piscine travaux urgent à faire. Elle ouvrira le 23/07/2020 jusqu'au 5/09/2020

3 plages horaires : 10h30/12h30 13h30/16h 17h/19h30

Entrées limitées à 150 pers